Centre Social Centre Ville

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE

CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Septentrion Audit
cabinet neveux

SARL au capital de 10 000 € inscrite
sur la liste nationale des commissaires aux comptes,
rattachée à la CRCC des Hauts-de-France

999, avenue de la République
59700 Marcq-en-Barœul
Tel : 03.20.82.10.94
contact@septentrionaudit.fr
www.septentrionaudit.fr

Septentrion Audit
cabinet neveux

999, Avenue de la République
59700 Marcq-en-Barœul
Tel : 03.20.82.10.94
e-mail : contact@septentrionaudit.fr
www.septentrionaudit.fr

Centre Social Centre Ville

rue des Vétérans

59650 Villeneuve d'Ascq

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

Aux adhérents,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **Centre social CENTRE VILLE** relatifs à l'exercice clos le **31/12/2025**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2025 à la date d'émission de notre rapport.

III. Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels au § « Règles et méthodes comptables applicables ».

IV. Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans le paragraphe « Evénements intervenus au cours de l'exercice et jusqu'à la date d'arrêté des comptes » de l'annexe des comptes annuels.

V. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nous avons apprécié le caractère raisonnable des estimations comptables retenues et figurant dans l'annexe, notamment :
-la dépréciation de la créance du Comptoir Des Solidarités - CDS-, pour 86.7 K€, cf tableau « Etat des créances »,
- les provisions pour risques et charges comptabilisées pour 46.9 K€, cf tableau « Etat des provisions ».

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VI. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

VII. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

VIII. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Marcq-en-Barœul, le 07/04/2026

SEPTENTRION AUDIT
I.DUPONT
Commissaire aux Comptes
Gérante Associée

SEPTENTRION AUDIT - STE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES -

BILAN

Actif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025			31.12.2024
	Brut	Amort	Net	Total
FRAIS D'ETABLISSEMENT (1)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**19 209.94**	**15 903.74**	**3 306.20**	**3 174.88**
FRAIS DE DEVELOPPEMENT				
DONATIONS TEMPORAIRES D'USUFRUIT				
CONCES. BREVETS LICENCES LOGICIELS DROITS & VAL SIMILAIRES				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES EN COURS, AVANCES ET ACOMPTES	19 209.94	15 903.74	3 306.20	3 174.88
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**320 239.87**	**312 868.11**	**7 371.76**	**36 951.61**
TERRAINS				
CONSTRUCTIONS	53 719.68	53 719.68		
INSTALLATION TECHNIQUE, MAT ET OUTILLAGE INDUS.	266 520.19	259 148.43	7 371.76	36 951.61
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS, AVANCES ET ACOMPTES				
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**9 305.00**		**9 305.00**	**9 305.00**
PARTICIPATIONS				
CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
AUTRES TITRES IMMOBILISES				
PRETS				
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	9 305.00		9 305.00	9 305.00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (2)	**348 754.81**	**328 771.85**	**19 982.96**	**49 431.49**
STOCKS ET EN-COURS				
CREANCES D'EXPLOITATION	**574 176.63**	**86 757.07**	**487 419.56**	**519 627.78**
CREANCES CLIENTS, USAGERS ET COMPTES RATTACHES	552 433.61	86 757.07	465 676.54	469 597.30
CREANCES RECUES PAR LEGS ET DONATIONS				
AUTRES CREANCES	8 244.90		8 244.90	31 204.31
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	13 498.12		13 498.12	18 826.17
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME ET JETONS DETENUS				
DISPONIBILITES	**31 150.21**		**31 150.21**	**7 956.78**
TOTAL ACTIF CIRCULANT (3)	**605 326.84**	**86 757.07**	**518 569.77**	**527 584.56**
FRAIS D'EMISSION DES EMPRUNTS (4)				
PRIMES DE REMBOURSEMENTS DES OBLIGATIONS / EMPRUNTS (5)				
ECART DE CONVERSION ACTIF (6)				
TOTAL GENERAL	**954 081.65**	**415 528.92**	**538 552.73**	**577 016.05**

SEPTENTRION AUDIT - STE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES -

BILAN

Passif	31/12/2025 Montant	31.12.2024 Total
CAPITAL		-27 390.95
FONDS PROPRES		
FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE		
FONDS PROPRES STATUTAIRES		
FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES		
FONDS PROPRES AVEC DROIT DE REPRISE		
FONDS PROPRES STATUTAIRES		
FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES	12 609.05	40 000.00
ECART DE REEVALUATION		
RESERVES		
RESERVES STATUTAIRES OU CONTRACTUELLES		
RESERVES POUR PROJET DE L'ENTITE		
AUTRES RESERVES		
REPORT A NOUVEAU	39 987.26	70 756.51
EXEDENT OU DEFICIT DE L'EXERCICE	38 235.31	-30 769.25
SITUATION NETTE (1)	**90 831.62**	**52 596.31**
AUTRES FONDS		
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	2 504.73	46 195.05
PROVISIONS REGLEMENTEES		
TOTAL AUTRES FONDS (2)	**2 504.73**	**46 195.05**
TOTAL FONDS PROPRES (1 + 2)	**93 336.35**	**98 791.36**
FONDS REPORTES LIES AUX LEGS ET DONATIONS		
FONDS DEDIES		
TOTAL FONDS REPORTES ET DEDIES (3)		
PROVISIONS POUR RISQUES	46 995.89	56 760.00
PROVISIONS POUR CHARGES	24 471.64	23 934.29
TOTAL PROVISIONS (4)	**71 467.53**	**80 694.29**
DETTES		
DETTES FINANCIERES		
EMPRUNTS OBLIGATAIRES ET ASSIMILES (TITRES ASSOCIATIFS)		
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	20 000.00	70 717.14
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS		
DETTES D'EXPLOITATION		
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	70 465.36	79 351.89
DETTES DES LEGS OU DONATION		
DETTES FISCALES ET SOCIALES	227 124.49	174 921.89
DETTES DIVERSES		
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES		
AUTRES DETTES	2 500.00	84.60
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	53 659.00	72 454.88
TOTAL DETTES (5)	**373 748.85**	**397 530.40**
ECARTS DE CONVERSION PASSIF (6)		
TOTAL GENERAL	**538 552.73**	**577 016.05**

SEPTENTRION AUDIT - STE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES -

COMPTE DE RESULTAT

Sélection période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Toutes les écritures

	Du 01/01/2025 au 31/12/2025		31.12.2024
	Montant	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION			
COTISATIONS	2 290.00		1 843.00
VENTES DE BIENS			
DONT VENTES DE DONS EN NATURE			
VENTES DE PRESTATIONS DE SERVICE	431 025.02		398 964.56
DONT PARRAINAGES			
VENTES DE BIENS ET SERVICES		**431 025.02**	**398 964.56**
CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	984 828.71		907 483.20
VERSEMT. DES FONDATEURS OU CONSOMMAT. DOTATION CONSOMPT.			
RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC			
DONS MANUELS			
MECENATS			
LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE			
CONTRIBUTIONS FINANCIERES			
PRODUITS DE TIERS FINANCEURS		**984 828.71**	**907 483.20**
REPRISES / AMORT., DEPRECIAT. PROV.	60 711.76		4 590.95
PRODUITS DES CESSIONS D'IMMO. INCORPORELLES ET CORPORELLES			
UTILISATIONS DES FONDS DEDIES			4 566.22
AUTRES PRODUITS	70 320.59		94 207.71
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		**1 549 176.08**	**1 411 655.64**
CHARGES D'EXPLOITATION			
ACHATS DE MARCHANDISES			
VARIATION DE STOCK			
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	292 079.39		280 231.41
AIDES FINANCIERES			
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	53 178.70		46 943.62
SALAIRES	834 804.82		782 967.65
COTISATIONS SOCIALES	219 174.22		213 597.50
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS	46 344.15		124 799.21
DOTATIONS AUX PROVISIONS	51 485.00		59 356.51
VALEURS COMPTABLES DES IMMO. INCORP. ET CORPORELLES CEDEES			
REPORTS EN FONDS DEDIES			
AUTRES CHARGES	14 232.54		50.15
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (2)		**1 511 298.82**	**1 507 946.05**
RESULTAT D'EXPLOITATION (1-2)		**37 877.26**	**-96 290.41**

SEPTENTRION AUDIT - SITE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES -

COMPTE DE RESULTAT

	Du 01/01/2025 au 31/12/2025		31.12.2024
	Montant	Total	Total
PRODUITS FINANCIERS			
DE PARTICIPATION			
D'AUTRES VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE			
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	358.05		1 125.57
REPRISES SUR DEPRECIATIONS ET PROVISIONS			
DIFFERENCES POSITIVES DE CHANGE			
PRODUITS DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES CEDEES			
PRODUITS NETS SUR CESSIONS DE VMP ET D'INSTRUMENTS DE TRESO.			
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (3)		**358.05**	**1 125.57**
CHARGES FINANCIERES			
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS			
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES			
DIFFERENCES NEGATIVES DE CHANGE			
VALEURS COMPTABLES DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES CEDEES			
CHARGES NETTES SUR CESSIONS DE VMP ET D'INSTRUMENTS DE TRESO.			
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (4)			
RESULTAT FINANCIER (3-4)		**358.05**	**1 125.57**
RESULTAT COURANT avant Impôts (1-2+3-4)		**38 235.31**	**-95 164.84**
PRODUITS EXCEPTIONNELS (5)			**66 155.30**
CHARGES EXCEPTIONNELLES (6)			**1 759.71**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (5-6)			**64 395.59**

SEPTENTRION AUDIT - STE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES -

COMPTE DE RESULTAT

	Du 01/01/2025 au 31/12/2025		31.12.2024
	Montant	Total	Total
PARTICIPATION DES SALARIES AUX RESULTATS (7)			
IMPOTS SUR LES BENEFICES (8)			
TOTAL DES PRODUITS (1+3+5)		1 549 534.13	1 478 936.51
TOTAL DES CHARGES (2+4+6+7+8)		1 511 298.82	1 509 705.76
SOLDE CREDITEUR = BENEFICE		38 235.31	
SOLDE DEBITEUR = PERTE			30 769.25
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
DONS EN NATURE	167 338.00		166 680.00
PRESTATION EN NATURE	60 522.00		33 667.00
BENEVOLAT			
TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		227 860.00	200 347.00
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
SECOURS EN NATURE	167 338.00		166 680.00
MISES A DISPOSITION GRATUITE DE BIENS	60 522.00		33 667.00
PRESTATION EN NATURE			
PERSONNEL BENEVOLE			
TOTAL CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		227 860.00	200 347.00



COMPTE DE RESULTAT

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES PAR NATURE

Répartition par nature de charges			Répartition par nature de ressources		
	TOTAL (871)	**0.00**	**870**	**Dons en nature**	
860	**Secours en nature**		870000	Contributions volontaires	167 338.00
860000	Emplois des contrib.volontaire	167 338.00		**TOTAL (870)**	**167 338.00**
	TOTAL (860)	**167 338.00**	**871**	**Prestations en nature**	
861	**Mises à disposition gratuite de biens**		871000	VALORISATION BENEVOLAT	60 522.00
861000	VALORISATION BENEVOLAT	60 522.00		**TOTAL (861)**	**60 522.00**
	Total charges contributions volontaires	**227 860.00**		**Total produits contributions volontaires**	**227 860.00**



Centre Social et culturel Centre Ville

Centre Social Centre Ville
Espace Adultes et Familles
20 rue des Vétérans
59650 Villeneuve d'Ascq
03.20.91.46.95

Espace Petite-Enfance
Multi Accueil Badaboum
Place Léon Blum
59650 Villeneuve d'Ascq
03.20.91.32.85

Espace Enfance - La Médina
Espace Jeunesse - Le Burton
LCR du Blason, Place de la Basoche
59650 Villeneuve d'Ascq
06.15.41.87.13

SEPTENTRION AUDIT - STE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES -

ANNEXE AU 31.12.2025

Présentation de l'association

Zone d'influence : Quartiers Pont de Bois et Hôtel de Ville – Villeneuve d'Ascq (Environ 9 000 habitants)

Siège social : rue des Vétérans - 59960 Villeneuve d'Ascq

Objet : L'association a pour but la gestion et l'animation du Centre Social et veiller à ce qu'il respecte les objectifs fixés par la charte des Centres Sociaux, en tenant compte de la spécificité des quartiers Pont de Bois et Hôtel de Ville. Les moyens d'actions de l'association sont : l'organisation d'activités et de services destinés à l'ensemble de la population, sans discrimination de quelque nature que ce soit, dans le cadre de l'animation de la vie sociale globale de sa zone d'influence et tout autre moyen propre à atteindre son but.

Date de création : 27 février 1988

Description des missions sociales réalisées : Le Centre Social est un foyer d'initiatives porté par des habitants avec le soutien de professionnels. C'est la mise en œuvre concrète d'un projet de développement social local, agréé par la CAF, qui a pour ambition première de placer l'habitant au cœur de la démarche, en lui conférant un rôle d'acteur et de citoyen.

Le Centre Social est ouvert à tous (y compris aux personnes en situation de handicap), sans distinction.
Il se situe dans un rôle d'accueil, d'écoute, de dialogue entre les générations, les catégories socio-économiques, et les cultures.

Le Centre Social est composé de plusieurs secteurs : Petite Enfance avec un multi accueil, Enfance-Jeunesse avec des centres de loisirs, de l'accompagnement à la scolarité, des séjours et Adultes-Familles-Séniors avec des actions de soutien à la parentalité, des ateliers santé bien être et de lien social, des accompagnements individuels à destination des allocataires du RSA et un pôle multimédia ; Le projet est également soutenu par un pôle Logistique et de Pilotage.

Description des moyens mis en œuvre :

- Le siège du Centre Social (local municipal) , un multi-accueil (local mis à disposition par la Ville de Villeneuve d'Ascq), un espace Enfance Jeunesse (LCR mis à disposition par les bailleurs sociaux) dit « La Médina » pour les 6-11 ans et « Le Burton » pour l'accueil jeunes. Pour des raisons de sécurité, à la demande du bailleur, le LCR n'accueille plus de public depuis fin juillet 2024. Des travaux doivent être effectués dans le cadre d'une réflexion globale sur les 2 équipements annexes du centre social.

- Une équipe composée de 56 salariés pour 28 ETP en 2025 – 39 salariés au 31/12/2025 (26 CDI / 1 CDII, 9 CDD, 2 CONTRAT D'APPRENTISSAGE et 1 CONTRATS AIDÉ) – 5 services civiques et 84 bénévoles.

Evénements intervenus au cours de l'exercice et jusqu'à la date d'arrêté des comptes

- Augmentation des charges salariales dû à de nombreux mouvements RH (départ, recrutement, arrêts de travail de longue durée) :
    - Départ d'un animateur prévention jeunesse en date du 04 juin 2025, présent depuis 1988 au centre social, suite à un licenciement pour inaptitude d'origine non professionnel officialisée par la médecine du travail le 05 mai 2025 ; Départ de l' animateur prévention jeunesse au 30 avril 2025 en lien avec la fin du CDD de remplacement ;
    - Départ pour démission d'un médiateur jeunesse le 08 novembre 2025 ;
    - Recrutement d'une animatrice prévention jeunesse en CDD à temps partiel au 15 juillet 2025 ; et l'embauche d'un animateur prévention jeunesse CDI à temps partiel aménagé au 07 juillet 2025 ;
    - Recrutement d'une éducatrice spécialisée en CDD à temps complet au 03 novembre 2025 ;
    - Recrutement d'une chargée d'insertion RSA en CDD à mi-temps au 03 novembre 2025 ;
    - L'embauche d'une animatrice socioculturelle adultes et d'un agent d'entretien à temps partiel aménagé au 01 décembre 2025 ;
    - L'arrêt maladie de longue durée d'une auxiliaire de puériculture depuis décembre 2024, remplacée par une animatrice petite enfance sur une partie de ses missions depuis le 24 mars 2025 ;
    - Accident du travail d'une chargée d'insertion RSA - responsable de pôle RSA causé par un tiers (bénéficiaire du RSA) survenu en date du 12 septembre 2025, remplacée depuis le 03 novembre 2025 ; Sollicitation du cabinet ANGLE DROIT pour l'accompagnement dans les démarches juridiques.
    - Accident du travail d'un animateur prévention jeunesse depuis le 24 octobre 2025.
- Un retard de salaire - mars 2025 - qui a été régularisé vers la mi avril impactant les conditions de travail des salariés ;
- Mise en place de mesures concernant l'accueil du centre social suite à l'agression physique par un allocataire du RSA sur une salariée ;
- L'accusation d'un animateur jeunesse de harcèlement moral ressenti envers son coordinateur et la mise en place d'une enquête début 2026 ;
- La poursuite de prise en charge du loyer du local d'activité de l'association du Comptoir Des Solidarités avec RÉGIE PARC sur le 1er trimestre 2025 ;
- La poursuite de la mise à disposition de Monsieur Rachid BECHKER au Comptoir Des Solidarités à hauteur de 12h hebdomadaires jusqu'au 28 février 2025 ;
- Des difficultés de trésorerie toujours présentes malgré un résultat positif pour l'exercice 2025 ;
- Un maintien de l'effectif global à 28 ETP ;
- La fin du projet FEDER CS CONNECTÉS au 31/05/2025 ;
- Le début du projet FEDER AQAH au 01/06/2025 ;
- Le développement de l'accompagnement global à destination des allocataires du RSA - 2nd RDV - avec une subvention du département en hausse ;
- Des subventions CNAF à la hausse notamment le bonus attractivité EAJE ;
- L'obtention d'un Fond d'Aide Exceptionnelle (FAE) 15 385 € ;
- Le renouvellement du projet social agrémenté du 01/01/2026 au 31/12/2029.

SEPTENTRION AUDIT - STE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES -

Règles et méthodes comptables applicables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement ANC 2022-06, homologué par arrêté du 26/12/2023 et publié au journal officiel du 30/12/2023, applicable à compter des exercices ouverts au 01/01/2025 ; ainsi que du règlement ANC 2023-03 entrainant modification de l'ANC 2018-06, relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif. La première application du règlement ANC 2022-06 constitue un changement de méthode comptable.

Les principaux impacts du changement de réglementation sont les suivants :
- suppression des transferts de charges
- nouvelle définition du résultat exceptionnel, désormais limité aux opérations liées à un événement majeur et inhabituel
- réforme du contenu des annexes

L'application de ce nouveau règlement a eu notamment la conséquence suivante :
le résultat d'exploitation, qui s'élève au titre de l'exercice 2025 à + 37 877.26 €, inclut les quotes-parts réintégrées des subventions d'investissement d'un montant de 43 690.32 €, qui figuraient auparavant en produits exceptionnels.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice sur l'autre.
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

SEPTENTRION AUDIT - STE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES -

Informations sur l'actif du bilan

Actif incorporel/ corporel et financier

Tableau de suivi des immobilisations

	ANO	+	-	Solde
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	16 444	2 766		19 210
AMENAGEMENT CS BUREAU SECRETARIAT	1 065			1 065
AGENCEMENT CONSTRUCTION/SOL	52 655			52 655
MATERIEL TECHNIQUE D'ACTIVITE	13 511			13 511
MAT ACTIVITES NV CS	37 903			37 903
MAT ACTIVITES BADABOUM	11 683			11 683
MATERIEL ACTIVITE ESPACE PARENTALITE	7 383			7 383
AGENCEMENT LCR - BLASON	48 454			48 454
INST GENERALE AGENCEMENT	13 088			13 088
MATERIEL DE TRANSPORT	23 351			23 351
MATERIEL BUREAU INFORMATIQUE	32 354	3 750		36 104
MOBILIER DE BUREAU	3 736			3 736
MOBILIER BUREAU NV CS	68 868			68 868
MATERIEL ET OUTILLAGE	2 440			2 440
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	9 305			9 305
	342 239	**6 516**	**0**	**348 755**

Tableau de suivi des amortissements

	ANO	+	-	Solde
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	13 269	2 635		15 904
AMORTISSEMENT BUREAU SECRETARIAT CS	1 065	0		1 065
AMORT AGENCEMENT/SOL AUTRUI	52 655	0		52 655
AMORT MAT TECHNIQUE ACTIVITE	12 923	518		13 441
AMORT MAT ACTIVITE NV CS	30 305	7 436		37 740
AMORT MAT ACTIVITE BADABOOM	11 252	220		11 472
AMORTISSEMENT ESPACE PARENTALITE	7 383	0		7 383
AMORTISSEMENT AGENCEMENT LCR+DANSE+BURT	43 036	5 417		48 454
AMORT AGENC.AMENAGT.INSTALLATIONS	9 989	1 792		11 781
AMORT MAT TRANSPORT	23 350	0		23 350
AMORT MAT BUREAU INFORMATIQUE	27 638	3 994		31 633
AMORT MAT BUREAU	3 736	0		3 736
AMORT MOB BUREAU NV CS	55 402	13 466		68 868
AMORT MATERIEL ET OUTILLAGE	804	488		1 292
Total	**292 807**	**35 965**	**0**	**328 772**

SEPTENTRION AUDIT - STE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES -

Etat des Créances			
	Montant brut	Echéance à moins d'1 an	Échéance à plus d'1 an
Avances et acomptes fournisseurs	658	5 962	
Avances et acomptes salaires	1 494	1 494	
Actif circulant :			
Familles	16 441		
CAF	184 980	184 980	
VILLE	6 000	6 000	
DEPARTEMENT	209 020	209 020	
CGET	4 580	4 580	
REGION	1 371	1 371	
FEDER	6 949	6 949	
Uniformation	19 690	19 690	
AUTRES SUBV	22 658	22 658	
CDS	86 747		86 747
Charges constatées d'avance	13 498		
Divers	93	93	
	574 177	462 796	86 747
Dont clients douteux	86 747		

Dont prêts accordés en cours d'exercice : néant
Dont prêts récupérés en cours d'exercice : néant

Produits à recevoir	**6 000**
repas ville	6 000

Charges constatées d'avance	**13 498**
assurance	4 379
location copieur	3 417
reseau adapté	5 702

Informations sur le passif du bilan

Tableau de suivi des fonds propres					
Libellés		Affectation du résultat	Augmentation	Diminution	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	12 609				12 609
Ecarts de réévaluation	0				0
Réserves	0				0
Report à nouveau	70 756	-30 769			39 987
Résultat exercice	-30 769	-30 769	38 235		38 235
Situation nette	**52 596**	**-61 538**	**38 235**	**0**	**90 832**
Fonds propres avec droit de reprise	0				0
Subventions d'investissement	150 237				150 237
Amort subventions d'investissement	-104 041		-43 690		-147 732
Total	**98 791**	**-61 538**	**-5 455**	**0**	**93 336**

Fonds dédiés : néant

Etat des Provisions				
Libellés	Provisions début exercice	Dotations	Reprises	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions IDR	23 934	9 489	8 952	24 472
Provisions pour risques et charges	56 760	41 996	51 760	46 996
Total	**80 694**	**51 485**	**60 712**	**71 468**

Dont une provision pour départ en retraite estimée à la somme de 24 472€
Dont une provision sur le dispositif FSE + pour 15K€, sur les participations familles ALSH impayé de 5 K€, sur la créance dépôt de garantie du CDS pour 8.7K€ et sur le contrôle CAF sur la MAC pour 18.2K€

Etat des Dettes				
	Montant brut	Echéance à - 1 ans	Echéances à + 1 an	Échéances à + de 5 ans
Emprunts et dettes auprès étab crédits	20 000	10 000	10 000	
Fournisseurs	70 465	70 465		
Dettes fiscales et sociales	227 124	227 124		
Autres Dettes	2 500	2 500		
Produits constatés d'avance	53 659	53 659		
	373 749	**363 749**	**10 000**	**0**

Dont emprunts souscrits en cours d'exercice : néant
Dont emprunts remboursés en cours d'exercice : 20 000€

Charges à payer	**148 084**
Prov Congés payés	85 639
Charges congés payés	33 658
Fournisseurs non parvenus	21 953
Formation continue	6 833

Produits constatés d'avance	**53 659**
CLAS CAF	10 249
CGET accomp scolaire	5 908
Etat séjour 2026	15 000
Carsat	9 000
Uniformation	13 502

Informations sur les subventions / financeurs

	Subventions d'exploitation	Subventions d'investissements
Etat	139 660	
Département	333 350	
CAF	160 498	
Ville	257 811	
Carsat	18 000	
Aqha + Cs connectés	24 276	
divers	7 543	
Quote part subv invest	43 690	
Total	**984 829**	**0**

SEPTENTRION AUDIT - SITE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES -

Cotisations : Les cotisations ont été comptabilisées selon la méthode des encaissements

Effectif : 28 ETP

Contributions volontaires :

167 338 € valorisés par la Ville dans sa convention annuelle 2025 sur exercice 2024: 152 140€ pour la mise à disposition de matériels et de locaux et 15 198€ au titre de la restauration
60 522 € de bénévolat d'activités correspondant à 3 209 heures au taux de 18.86€ (smic chargé) auxquelles s'ajoutent le bénévolat de gouvernance (403 heures non valorisées financièrement).

Mentions spécifiques :

Conformément à la loi n°2006-586 du 23 Mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, il n'est pas précisé le montant car cette mention viendrait à individualiser une rémunération.

SEPTENTRION AUDIT - STE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES -